

La condition féminine au XVIII^e siècle

5 1) Première heure :

- Rappel méthode question sur corpus
- Lire la question sur corpus et imaginer des réponses possibles à l'oral
- Présentation des textes et rédaction de l'introduction

10 *A la maison : lecture des textes*

2) Deuxième heure

- en autonomie, pdt 15 minutes : les élèves font chacun un tableau et le remplissent
- mise en commun des grands axes et des procédés les plus importants
- le tableau-corrigé est distribué

15

A la maison pour la séance suivante : rédiger la réponse (pas plus de 30 minutes!).

Hypothèses à partir de la question :

- *image d'une femme inférieure*
- *Image d'une femme belle*
- *Image d'une femme spirituelle*
- *Image d'une femme rebelle*
- *Image d'une femme révoltée*
- *Image d'une femme soumise*
- ...

Introduction :

- Amorce : « Le corpus à étudier regroupe trois textes... »
- corpus de trois textes de la même époque : 18^{ème}, Lumières. Siècle de la Révolution.
- Même thème : image de la femme, réflexion sur la condition féminine. Portée argumentative des textes.
- Deux auteurs masculins et une femme auteure.
- A chaque fois, des argumentations directes : dialogue polémique (ou pamphlet = forme d'expression contestataire qui prend ici la forme d'un dialogue), un essai, un texte de loi.
- Rappel de la Pbique.
- Annonce du plan.

La condition féminine au XVIII^e siècle

Objet d'étude : la question de l'homme dans les genres de l'argumentation

Texte A : Voltaire, *Mélanges, Pamphlets et œuvres polémiques*, 1768

Texte B : Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, 1781-1788

Texte C : Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, 1791

Après avoir pris connaissance des textes du corpus, vous répondrez à la question suivante :

Quelle image de la femme est donnée à voir dans ces textes ?

Texte A : Voltaire, *Mélanges, Pamphlets et œuvres polémiques*, 1768

[Dans le pamphlet qui suit, Voltaire soulève la question de la condition féminine. Il rapporte ici un entretien entre un abbé, l'abbé de Châteauneuf et une aristocrate, la maréchale de Grancey.]

L'abbé de Châteauneuf la rencontra un jour toute rouge de colère. « Qu'avez-vous donc, madame ? » lui dit-il.

— J'ai ouvert par hasard, répondit-elle, un livre qui traînait dans mon cabinet ; c'est, je crois, quelque recueil de lettres ; j'y ai vu ces paroles : *Femmes, soyez soumises à vos maris* ; j'ai jeté le livre.

5 — Comment, madame ! Savez-vous bien que ce sont les Épîtres de saint Paul ?

— Il ne m'importe de qui elles sont ; l'auteur est très impoli. Jamais Monsieur le maréchal ne m'a écrit dans ce style ; je suis persuadée que votre saint Paul était un homme très difficile à vivre. Était-il marié ?

— Oui, madame.

10 — Il fallait que sa femme fût une bien bonne créature : si j'avais été la femme d'un pareil homme, je lui aurais fait voir du pays. *Soyez soumises à vos maris !* Encore s'il s'était contenté de dire : *Soyez douces, complaisantes, attentives, économes*, je dirais : Voilà un homme qui sait vivre ; et pourquoi soumises, s'il vous plaît ? Quand j'épousai M. de Grancey, nous nous promîmes d'être fidèles : je n'ai pas trop gardé ma parole, ni lui la sienne ; mais ni lui ni moi ne promîmes d'obéir. Sommes-nous donc des esclaves ? N'est-ce pas assez qu'un homme, après m'avoir épousée, ait le droit de me donner une maladie de neuf mois, qui
15 quelquefois est mortelle ? N'est-ce pas assez que je mette au jour avec de très grandes douleurs un enfant qui pourra me plaider quand il sera majeur ? Ne suffit-il pas que je sois sujette tous les mois à des incommodités très désagréables pour une femme de qualité, et que, pour comble, la suppression d'une de ces douze maladies par an soit capable de me donner la mort sans qu'on vienne me dire encore : *Obéissez ?*

20 Certainement la nature ne l'a pas dit ; elle nous a fait des organes différents de ceux des hommes ; mais en nous rendant nécessaires les uns aux autres, elle n'a pas prétendu que l'union formât un esclavage. Je me souviens bien que Molière a dit :

Du côté de la barbe est la toute-puissance.

25 Mais voilà une plaisante raison pour que j'aie un maître ! Quoi ! Parce qu'un homme a le menton couvert d'un vilain poil rude, qu'il est obligé de tondre de fort près, et que mon menton est né rasé, il faudra que je lui obéisse très humblement ? Je sais bien qu'en général les hommes ont les muscles plus forts que les nôtres, et qu'ils peuvent donner un coup de poing mieux appliqué : j'ai peur que ce ne soit là l'origine de leur supériorité.

Texte B : Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, 1781-1788

[Dans son *Tableau de Paris*, Louis-Sébastien Mercier observe les comportements de la société tout entière ?

Dans le chapitre 845, il se préoccupe de la question des femmes en livrant une réflexion hardie pour l'époque.]

Si l'on ne défend point aux femmes la musique, la peinture, le dessin, pourquoi leur interdirait-on la littérature ? ce serait dans l'homme une jalousie honteuse que de repousser la femme dans l'ignorance, qui est un véritable défaut avilissant. Quand un être sensible a reçu de la nature une imagination vive, comment lui ravir le droit d'en disposer à son gré ?

5 Mais voici le danger. L'homme redoute toujours dans la femme une supériorité quelconque ; il veut qu'elle ne jouisse que de la moitié de son être. Il chérit la modestie de la femme ; disons mieux, son humilité, comme le plus beau de tous ses traits ; et comme la femme a plus d'esprit naturel que l'homme, celui-ci n'aime point cette facilité de voir, cette pénétration. Il craint qu'elle n'aperçoive en lui tous ses vices et surtout ses défauts.

10 Dès que les femmes publient leurs ouvrages, elles ont d'abord contre elles la plus grande partie de leur sexe, et bientôt presque tous les hommes. L'homme aimera mieux toujours la beauté d'une femme que son esprit ; car tout le monde peut jouir de celui-ci.

15 L'homme voudra bien que la femme possède assez d'esprit pour l'entendre, mais point qu'elle s'élève trop, jusqu'à vouloir rivaliser avec lui et montrer égalité de talent ; tandis que l'homme exige pour son propre compte un tribut journalier d'admiration. [...]

20 Ainsi, à travers tous les compliments dont l'homme accable une femme, il craint ses succès, il craint que sa fierté n'en augmente et ne mette un double prix à ses regards. L'homme veut subjuguier la femme tout entière, et ne lui permet une célébrité particulière que quand c'est lui qui l'annonce et qui la confirme. Il consent bien qu'elle ait de la réputation, pourvu qu'on l'en croie le premier juge et le plus proche appréciateur.

Texte C : Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, 1791.

[A la suite de la révolution française de 1789 et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen adoptée la même année, Olympe de Gouges invite les femmes à imiter leurs homologues masculins pour faire valoir leurs droits.]

Femme, réveille-toi ; le tocsin¹ de la raison se fait entendre dans tout l'univers ; reconnais tes droits. Le puissant empire de la nature n'est plus environné de préjugés, de fanatisme, de superstition et de mensonges. Le flambeau de la vérité a dissipé tous les nuages de la sottise et de l'usurpation. L'homme esclave a multiplié ses forces, a eu besoin de recourir aux tiennes pour briser ses fers. Devenu libre, il est devenu injuste envers sa compagne. Ô femmes ! Femmes, quand cesserez-vous d'être aveugles ? Quels sont les avantages que vous avez recueillis dans la révolution ? Un mépris plus marqué, un dédain plus signalé. [...]

5 [...] Opposez courageusement la force de la raison aux vaines prétentions de supériorité ; réunissez-vous sous les étendards de la philosophie ; déployez toute l'énergie de votre caractère, et vous verrez bientôt ces orgueilleux, non serviles adorateurs rampants à vos pieds, mais fiers de partager avec vous les trésors de

10 l'Être Suprême. Quelles que soient les barrières que l'on vous oppose, il est en votre pouvoir de les affranchir ; vous n'avez qu'à le vouloir. Passons maintenant à l'effroyable tableau de ce que vous avez été dans la société ; et puisqu'il est question, en ce moment, d'une éducation nationale, voyons si nos sages Législateurs penseront sagement sur l'éducation des femmes.

15 Les femmes ont fait plus de mal que de bien. La contrainte et la dissimulation ont été leur partage. Ce que la force leur avait ravi, la ruse leur a rendu ; elles ont eu recours à toutes les ressources de leurs charmes, et le plus irréprochable ne leur résistait pas. Le poison, le fer, tout leur était soumis ; elles commandaient au crime comme à la vertu. Le gouvernement français, surtout, a dépendu, pendant des siècles, de l'administration nocturne des femmes ; le cabinet n'avait point de secret pour leur indiscretion ; ambassade, commandement, ministère, présidence, pontificat, cardinalat ; enfin tout ce qui caractérise la

20 sottise des hommes, profane et sacré, tout a été soumis à la cupidité et à l'ambition de ce sexe autrefois méprisable et respecté, et depuis la révolution, respectable et méprisé.

1 *Tocsin* : petite cloche des églises que l'on agitait rapidement pour donner l'alarme, par exemple en cas d'incendie.